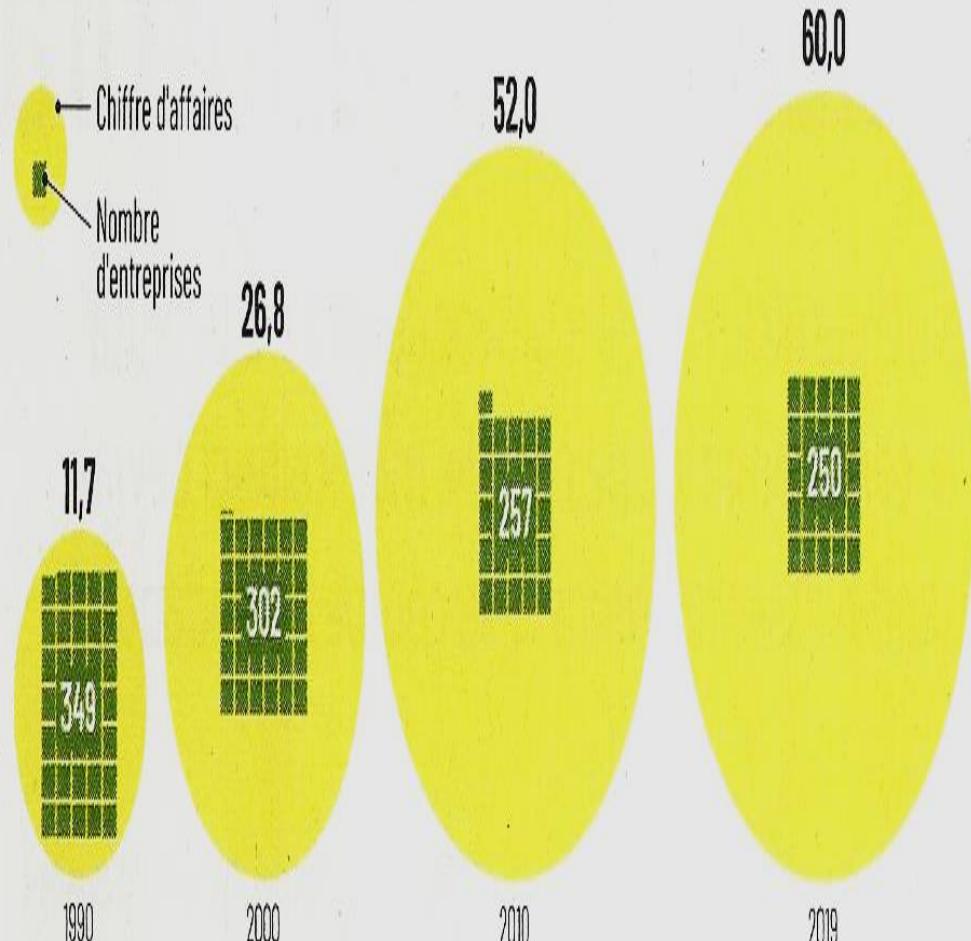


► Evolution du nombre d'entreprises de l'industrie du médicament et chiffre d'affaires des entreprises du médicament, en France, en milliards d'euros

Source : Leem



Questions

Q.1. Comparez l'évolution du chiffre d'affaires des entreprises du médicament et du nombre d'entreprises de l'industrie du médicament en France.

En 2021 la revue *Alternatives Economiques* propose une étude sur l'industrie du médicament et en particulier le nombre d'entreprise et le chiffre d'affaires (C.A.) de la branche en France durant 29 ans.

Cette étude de long terme apporte des données pour 4 dates (1990 ; 2000 ; 2010 et 2019). Ces données sont des valeurs absolues apportant des informations de niveau permettant de répondre à la question combien ? Combien d'entreprises (unité : effectif) pour quel C.A. (unité : milliards d'euros ?). Il est donc possible de hiérarchiser, d'évaluer les hausses et les baisses.

En effet, les tendances observées sont clairement inverses : si le C.A. est en hausse constante de 11,7 milliards d'euros à 60 milliards (soit + 48,3 milliards d'euros) de son côté le nombre d'entreprises recule de 349 à 250 (moins 99 entreprises). On en déduit que le C.A. en hausse se répartit sur un plus petit nombre d'entreprise donc le C.A. par entreprise augmente significativement.

Ainsi les tendances observées traduisent une hausse des parts de marché des entreprises ce qui est un indicateur de la concentration d'une branche et cela n'est pas neutre quant aux effets envisageables pour le marché du médicament en France

Q.2. Quels sont les effets envisageables de la concentration des entreprises du médicament pour le marché du médicament en France ?

Questions (suite)

Q.2. Quels sont les effets envisageables de la concentration des entreprises du médicament pour le marché du médicament en France ?

Les entreprises individuelles ou sociétaires sont des unités de production de biens et/ou services marchands permettant de dégager des bénéfices afin de poursuivre leurs activités (non financières ou financières). Sur un marché en concurrence elles ne peuvent pas imposer de prix et dans un modèle théorique on dit qu'elles sont « price taker » ou preneuses de prix ce qui limite leurs gains à l'échange. Pour autant elles ont intérêt à échapper à la concurrence afin de réduire cette contrainte du marché ce qui n'est pas sans conséquences.

*En effet, par le biais de concentration (croissance interne, acquisition d'entreprises existantes ou fusion, d'innovation...) une entreprise peut accroître son poids dans une branche. Ceci peut avoir un impact sur les deux côtés du marché. Par exemple la branche du médicament a vu **le nombre d'entreprise diminuer et le CA augmenter (cf. Q.1.)**. Si on relativise les données brutes, même approximativement, on peut établir que le C.A. a été multiplié par plus de 5 (soit une évolution supérieure à 400 % !) et le nombre d'entreprises lui recule de presque 30 %.*

*Côté offre on observe une moindre **atomicité** des producteurs qui ont un poids plus important freinant ainsi l'**entrée dans la branche** compte tenu des investissements nécessaires de plus en plus importants à consentir pour entrer et des risques de coûts irrécupérables en cas de faillite. Dans ces conditions le prix n'est plus forcément la variable d'ajustement et la concurrence qui impose aux entreprises de les baisser (au minimum si on retient le modèle de CPP). En imposant des prix supérieurs les entreprises assurent un meilleur chiffre d'affaires (prix x quantité) d'autant que la demande est peu élastique au prix sur ce type de marché.*

Cette situation est moins favorable du côté de la demande. Les prix plus élevés pèsent sur le pouvoir d'achat et imposent d'arbitrer davantage entre les biens et services compte tenu de la contrainte de budget. Théoriquement on assiste à un moindre gain à l'échange et donc à un recul du surplus des consommateurs.

Ainsi on peut envisager les conséquences prévues par le modèle de CPP dès lors que les conditions ne sont pas réunies : une moindre efficacité du marché avec un prix plus élevé et des quantités échangées moindre et un gain à l'échange qui devient déséquilibré en faveur des offreurs.

L'intervention de l'Etat peut conduire à mettre des limites au marché dès lors qu'il considère les externalités négatives du fonctionnement de ce marché et qu'une régulation étatique pourrait être source d'externalités positives.

